

> FRANÇAIS

Enseigner l'écriture au cycle 3

Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre :
les écrits de travail

Des écrits de travail en lecture

Tout au long du cycle 3, « les activités de lecture restent indissociables des activités d'écriture, qu'il s'agisse **des écrits accompagnant la lecture** (cahiers ou carnets de lecture pour noter ses réactions de lecteur, copier des poèmes, des extraits de texte, affiches, blogs), de **ceux qui sont liés au travail de compréhension** (reformulation, réponses à des questions, notes, schémas...) ou de l'écriture créative qui prend appui sur la lecture des textes littéraires. » (Lecture et compréhension de l'écrit)

Des pratiques d'écriture

Pour développer chez les élèves la compétence à comprendre et interpréter un texte littéraire, les programmes proposent de nombreuses situations et activités d'écriture, dont une bonne part relève des écrits de travail.

Ces écrits ont différentes fonctions :

1. Construire la compréhension d'un texte

- Recueil des premières impressions de lecture (formulation d'hypothèses à partir de la première de couverture, de la lecture des premières pages, d'extraits sélectionnés par l'enseignant).
- Rappel des informations retenues (texte non visible).
- Réponses à des questions demandant la mise en relation d'informations, explicites ou implicites (inférences).
- Justifications de réponses avec retour au texte.
- Repérage et identification du problème de compréhension programmé par le texte (texte ambigu, ou qui ne donne pas toutes les informations).
- Incitation des élèves à problématiser eux-mêmes leur lecture (inventer des questions dont on trouve les réponses dans le texte et des questions dont on ne peut pas trouver directement la réponse dans le texte.).
- Incitation des élèves à interroger le texte (voir la [pratique d'annotation en lecture](#)).
- Recueil des ultimes impressions de lecture.

2. Manifester la compréhension des textes

Paraphrase ou reformulation, résumé, titres de paragraphes, rappel du récit (« racontage »), cartes mentales, dessin, réponse à une question portant sur l'ensemble du texte.

3. Partager ses impressions de lecture, émettre des hypothèses d'interprétation afin d'en débattre

- Confrontation, mise en résonance, reformulation des interprétations individuelles spontanées (comparer des reformulations, comparer les interprétations des actions ou comportements des personnages...).
- Formulation d'interprétations divergentes sur des passages problématiques.

Ces derniers écrits sont un préalable à la confrontation des hypothèses qui peut prendre la forme de débats interprétatifs, de cercles de lecture. Certains de ces écrits de travail concernent également la compréhension des textes, des documents et des images dans les autres disciplines.

Des supports

Les écrits de travail, qu'il s'agisse des écrits liés aux activités de compréhension ou des écrits de réception qui accompagnent la lecture des œuvres, doivent pouvoir être conservés comme ressources et outils de travail pour les élèves. Pour l'enseignant, ils sont en outre précieux pour observer l'activité intellectuelle des élèves et son évolution. Un support identifié, un cahier de lecture-écriture par exemple, devra donc être dédié aux activités liées à la compréhension et à l'interprétation afin de recueillir les écrits de travail.

Pour les écrits de réception des textes et œuvres lues, mais aussi des œuvres artistiques, spectacles ou films vus, différents supports sont possibles, à choisir en fonction des objectifs que l'enseignant leur assigne prioritairement. L'appellation de ces supports, comme leur forme, est variable : cahier de littérature, carnet de lecture, carnet d'écrivain, journal de bord, portfolio, blogs, etc. Ils reçoivent les écrits qui accompagnent la lecture ou la fréquentation des œuvres, qu'il s'agisse de manifester sa compréhension, de formuler ses réactions, ou plus généralement de garder des traces de son activité de lecteur ou de spectateur. Ils peuvent avoir une fonction anthologique, recueillir des extraits ou des citations, être un carnet d'essais, de notes, de création littéraire mais aussi de dessins, de croquis, de découpages, etc. Ils sont destinés à favoriser une appropriation subjective et personnelle des textes et œuvres lues ou vues et à garder la trace du parcours de lecture de chaque élève. Il s'agit d'écrits personnels mais qui doivent pouvoir être partagés avec l'enseignant.